Service de livraison à la porte

Vous pourrez faire livrer votre marchandise sur le trottoir de votre entrée.

Le déballage et l’assemblage ne sont pas inclus dans ce service.

1. Votre achat sera expédié à un centre de distribution local.

2. Un préposé du centre de distribution local vous téléphonera pour vous aviser que votre article est arrivé et pour convenir d’une journée de livraison.
 Les livraisons sont effectuées du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, à l’intérieur d’une plage de 4 heures.

3. Votre article sera livré dans un camion à hayon et sera déchargé par le chauffeur-livreur.

4. À la réception de la marchandise, veuillez la vérifier. Vous devrez signer une preuve de livraison. Veuillez indiquer tout dommage sur la marchandise ou l’emballage sur le récépissé de livraison; si vous refusez la livraison en raison de dommages, veuillez indiquer Livraison refusée en raison de dommages sur le récépissé.

5. Une signature est obligatoire au moment de la livraison, sinon le chauffeur-livreur ne pourra pas procéder.

6. Des frais additionnels peuvent être imputés dans le cadre de certaines conditions de livraison spéciale.